



INFOLETTRE DE L'ORIENTATION

Octobre 2022

n°19

Actualités :

Formation à l'IFAS : dépôt des dossiers avant le 14 novembre

L'Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS) de Monaco lance sa première rentrée décalée en janvier. La sélection se fait sur dossier et entretien oral.

Le dossier est à compléter et à déposer au plus tard le 14 novembre, au Secrétariat de l'IFAS. Les demandeurs d'emploi et les personnes en reconversion professionnelle peuvent également postuler. Seule condition : avoir au minimum 17 ans le jour de la rentrée.

À l'issue de cette formation de 12 mois, alliant cours théoriques et stages pratiques, les étudiants obtiennent le Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS), reconnu désormais au niveau baccalauréat.

Le calendrier des épreuves du bac 2023

Baccalauréat général et technologique

Du 20 au 22 mars : épreuves écrites d'enseignements de spécialité pour les élèves de Terminale

Le 14 juin : épreuve de philosophie en Terminale

Le 15 juin : épreuves écrites anticipées de français en 1ère

Du 19 au 30 juin : épreuves du Grand oral en Terminale

Baccalauréat professionnel

Les épreuves professionnelles font l'objet d'un calendrier spécifique selon la spécialité visée

Du 22 mai au 2 juin : épreuves écrites et pratiques sur support informatique

Du 13 au 16 juin et du 19 au 23 juin : épreuves générales écrites

Résultats mardi 4 juillet 2023 - fin de session vendredi 7 juillet 2023

“

Savoir écouter, c'est posséder, outre le sien, le cerveau des autres.

Léonard de Vinci

”

S'informer

La Commission d'Insertion des Diplômés publie régulièrement sur ses réseaux sociaux des Job'CID : des professionnels présentent en quelques minutes leur métier.

<https://www.facebook.com/cidmonaco/>

Extra scolaire

Le Pass'Sport Culture reprend pour une nouvelle édition !

Vous avez entre 11 et 25 ans ? De nombreuses activités sont proposées pour occuper vos vacances : théâtre, tennis de table, pole sport, accrobranche et bien d'autres !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page du [Pass'Sport Culture](#)





Les écoles de management

Nommées également écoles de commerce ou business schools, ces établissements d'enseignement supérieur privés proposent des formations à visée professionnelle en commerce, finance, gestion, RH, conseil et entrepreneuriat. Souvent généralistes, elles permettent aux étudiants de construire leur parcours au fil des stages obligatoires (entre 1 et 6 mois), des séjours à l'étranger et des cours (en partie assurés par des professionnels en activité). Les étudiants peuvent commencer à se créer un réseau, outil indispensable pour une recherche d'emploi.

Accessibles après le bac ou après un bac+2, proposant un semestre ou un an à l'international, délivrant un diplôme de niveau bac+3, bac+4 ou bac+5,... l'offre est variée, mais toutes ces écoles ne proposent pas des formations de même qualité.

Grade, visa, label, accréditation... le jargon à connaître pour choisir son école

- Visas et grades, attribués par le Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur, sont des indicateurs de niveau officiel, reconnus par les employeurs et les établissements d'enseignement supérieur des pays de l'Union européenne. Les visas délivrés indiquent la durée des études (bac+3, bac+4, bac+5). Les grades, quant à eux, correspondent aux trois paliers de formation européens (Licence, Master, Doctorat). Chaque niveau obtenu permet de poursuivre vers le niveau supérieur. Les critères sont plus exigeants pour les grades que pour les visas.
- Quatre accréditations internationales distinguent les meilleures écoles de commerce (AACSB, Amba, Equis, Epas). Un diplôme doit être au préalable reconnu au niveau national pour pouvoir bénéficier de l'une de ces accréditations.
- L'inscription d'une formation au RNCP (titre certifié par le Ministère du Travail) ne permet pas d'évaluer le contenu académique de la formation mais indique un niveau d'emploi à la sortie. Cette reconnaissance ne permet pas toujours la poursuite d'études.

Intégrer une école de commerce...

... Post-bac : les futurs bacheliers sont sélectionnés sur dossier et/ou sur épreuves écrites et orales. Certaines écoles post-bac délivrent des diplômes en 3 ans permettant aux étudiants d'intégrer rapidement le monde de l'entreprise. D'autres proposent des BBA, formations en 4 ans tournées vers l'international comprenant une année académique et un semestre de stage à l'étranger. Enfin, une quinzaine d'écoles propose des cursus post-bac en 5 ans qui confèrent le grade de master. Toutes ces formations sont également accessibles sur dossier et/ou sur concours aux titulaires d'un bac+1, d'un bac+2 ou d'un bac+3. À noter : intégrer une école post-bac, c'est s'engager pour un cycle d'études complet. En effet, les niveaux de sortie intermédiaires sont rarement prévus.

... Post-bac+2/+3 : les écoles les plus réputées comme HEC ou l'ESSEC, situées dans le haut des classements internationaux, ne sont accessibles qu'aux personnes ayant validé 2 ou 3 années d'études supérieures. Pour préparer les concours d'entrée, les néo-bacheliers peuvent intégrer une CPGE (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles) ou, dans une moindre mesure, une licence sélective en économie ou en sciences sociales.

Choisir d'entrer en CPGE pour intégrer une école de commerce

La CPGE économique et commerciale est la principale voie d'accès aux écoles de commerce de grade master. À destination des bacs généraux (prépa ECG) et des bacs technologiques (prépa ECT), elle forme en deux ans des néo-bacheliers et leurs donnent les armes nécessaires pour présenter les concours.

D'autres CPGE peuvent mener aux écoles de commerce : les classes prépas littéraires (via la BEL – Banque d'Épreuves Littéraires) et les classes D1 et D2 – Droit-Économie qui combinent des cours à l'université et au lycée.

Pour en savoir plus, consultez la base documentaire du CIEN :

<https://cien.gouv.mc/Informations-sur-les-etudes>